

SESSION 2001			
EPREUVE : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE			
BEP Secteur A INDUSTRIEL	DUREE : 30 min.	COEF. : 1	V.B11

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1 à 7.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle

- SUJET -

L'USAGE DE LA CALCULATRICE EST INTERDIT

Le candidat devra répondre directement sur le sujet

1 - (10,5 POINTS)

Utiliser le document 1 (page 5/7) et vos connaissances pour répondre aux questions suivantes.

1-1 Définir en une ligne le sujet abordé dans le document.

.....

1-2 Nommer (en toutes lettres) l'agence qui a fait publier ce texte.

.....

.....

1-3 Enumérer 2 missions de cette agence.

-

-

1-4 Indiquer comment évolue la pollution

- due aux véhicules

.....

- due aux industries et au chauffage

.....

- SUJET -

1-5 Compléter le tableau ci-dessous.

POLLUANTS	EFFETS SUR LA SANTE	EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT
Particules fines		
Gaz carbonique (CO ₂)		
Plomb (Pb)		
Oxyde de soufre		
Ozone		

1-6 Proposer 4 attitudes individuelles de prévention pour commenter la phrase « Maintenant, c'est à chacun de nous d'agir » dans le cas d'une personne qui a l'habitude de se déplacer avec sa voiture.

-
-
-
-

2 -(4,5 POINTS)

Eric Chevalier, employé dans une entreprise éloignée de son domicile, décide d'utiliser les transports collectifs pour faire les trajets.
En utilisant les documents 2 et 3 (page 6/7), répondre aux questions suivantes.

2-1 Nommer l'abonnement auquel il a droit et le plus intéressant pour lui.

-

2-2 Enumérer les documents à fournir pour obtenir la carte d'abonnement.

-
-
-

- SUJET -

2-3 Compléter le chèque ci-dessous en paiement de son abonnement souscrit le 12 juin 2001 à Montpellier.

CREDIT BANQUE		
	<u>B.P.F.</u>	
PAYEZ CONTRE CE CHEQUE NON ENDOSSABLE		
sauf au profit d'une banque ou d'un organisme visé par la loi		
A		
Payable à TOUTES AGENCES CB	A	LE 20
Compensable	Cpte N° 842 91 0938	
MONTPELLIER	M. CHEVALIER ERIC	
TEL : 04 67 90 15 60	12 RUE DES POMPES	
941121 9491	34060 MONTPELLIER	CASDEN
3163329 = 97617216900 212600780050		

3 -(5 POINTS)

Observer le bulletin de paye d'Eric Chevalier sur le document 4 (page 7/7).

3-1 Relever :

- la période d'activité concernée par ce bulletin

.....

- le mode de paiement

.....

- le montant du salaire brut

.....

- le montant du salaire net qu'il percevra

.....

- le montant des retenues dues par l'employé

.....

- le montant des retenues dues par l'employeur

.....

- SUJET -

3-2 Rédiger une remarque sur la comparaison des 2 types de retenues.

.....
.....

3-3 Indiquer et justifier ce qu'Eric Chevalier doit faire de ce bulletin de paye.

.....
.....
.....

DOCUMENT 1

Et pourtant, on peut faire régler son moteur, choisir un véhicule moins polluant ou prendre les transports en commun...

Alors, pourquoi attendre ?

**Pollution de l'air :
qualité de vie
dégradée et risque
planétaire.**

La pollution atmosphérique provoquée par la croissance du trafic s'aggrave, à l'inverse de celle issue des industries et du chauffage.

Les particules et certains gaz émis par les moteurs sont un danger direct pour notre santé. Le gaz carbonique (CO₂) est le principal responsable des dérèglements climatiques dus à l'accroissement de l'effet de serre.

**Une avancée
moins de plomb
et de soufre.**

Grâce aux progrès réalisés sur les véhicules et les carburants, mais aussi dans les transports collectifs (tramways, bus propres...), les

industries et le chauffage, nous respirons moins de plomb et d'oxyde de soufre. Cependant les émissions de particules fines et les pics d'ozone augmentent.

Établissement public national, l'ADEME participe à la politique de protection de l'environnement et de maîtrise de l'énergie. Implantée dans chaque région, elle agit en partenariat avec les collectivités locales, les entreprises et informe le public.

AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Réconcilions progrès et environnement.

**Maintenant,
c'est à chacun
de nous agir.**

Une meilleure organisation des déplacements en ville et des transports collectifs est indispensable pour réduire les dépenses, protéger notre santé et lutter contre l'effet de serre.

POUR EN SAVOIR PLUS :

N°Azur 0 810 060 050

PRIS APPEL LOCAL

ou www.ademe.fr

ADEME



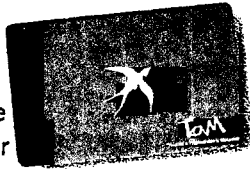
PHOTOGRAPHIE: STONE ISLAND - DAVID WOODS
PUBLICIS ETOILE

DOCUMENT 2

DOCUMENT 3

- Les abonnements -

Forfait 31 jours **230^F**



Permet de voyager sur l'ensemble du réseau pendant 31 jours à partir de la première validation.

Disponible à l'Agence commerciale TaM, auprès des commerçants relais et aux distributeurs automatiques.

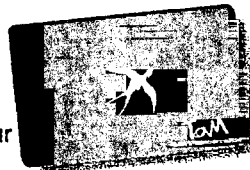
Forfait mensuel salarié **200^F**



Permet de voyager sur l'ensemble du réseau du premier au dernier jour du mois. Forfait annuel : 2000 F

Disponible à l'Agence commerciale TaM, auprès des commerçants relais et aux distributeurs automatiques.

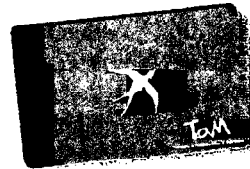
Forfait mensuel ZAP Scolaires **165^F**



Valable du premier au dernier jour du mois.

Disponible à l'Agence commerciale TaM, auprès des commerçants relais et aux distributeurs automatiques.

Forfaits FAC Etudiants **35^F 165^F**



2 formules d'abonnement :

- 7 jours, à partir de la première validation.
- 31 jours, à partir de la première validation.

Disponibles à l'Agence commerciale TaM, auprès des commerçants relais et aux distributeurs automatiques.

DEMANDE DE CARTE D'ABONNEMENT TaM

Comment obtenir votre carte TaM ?

Remplir le formulaire ci-dessous.

Joindre une photo (avec nom au verso) et les justificatifs nécessaires :

* Salarié 200 F/mois : dernier bulletin de salaire

* Carte d'Or plein tarif 200 F/mois : pièce d'identité et justificatif de domicile

* Forfait 31 jours 230 F/mois : aucun justificatif

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____ jour _____ mois _____ année

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

Titre de transport utilisé _____

Ligne (s) de bus _____

Arrêt de départ _____

Arrêt de destination _____

Lieu de l'entreprise _____

Adresse _____

COMPLETER

IMPORTANT

Merci de joindre vos justificatifs et une photo avec votre nom au dos

A déposer à l'Agence Commerciale TaM

DOCUMENT 4

BULLETIN DE PAYE

SARL NICOL
6, Cours Gabriel PER
34060 MONTPELLIER

Période du 01/05/01 au 31/05/01
Paiement par virement le 30
Plafond du mois 7045.00

SIRET 1342568749562 APE : 523A
URSSAF 346547597

Eric CHEVALIER

Code salarié 03 N° S.S. : 180123407709516
Emploi Gardien
Qualification BEP
Echelon 1 Coef. : 600

12, rue des Pompes
34060 MONTPELLIER

Libellé	Base	Taux Sal.	Montant Sal.	Taux Pat.	Montant Pat.
SALAIRE DE BASE	169.00	49,301	8 331,87		
Heures supplémentaires à 125 %					
Prime d'ancienneté					
SALAIRE BRUT			8 331,87		
CSG non déductible et CRDS	7 915,24	2,9 %	- 249,45		
CSG déductible	7 915,24	5,1 %	- 403,67		
Maladie Mater. Décès Veuvage	7 915,24	0,85 %	- 70,82	12,8 %	- 1 066,47
Alloc. Familiales, taux plein	8 331,87			5,4 %	- 449,92
Assurance vieillesse	8 331,87	6,55 %	- 461,45	8,2 %	- 577,69
Accident du travail	7 045,00			1,05 %	- 87,48
Vieillesse déplafonnée	8 331,87			1,6 %	- 133,31
Aide au logement	8 331,87			0,1 %	- 8,33
Chômage ACSF, tranche A	7 045,00	3,01 %	- 212,05	5,13 %	- 361,41
Chômage ACSF, tranche B	1 286,83	3,6 %	- 46,32	5,26 %	- 67,69
AGS (FNGS)	8 331,87			0,25 %	- 20,83
Retraite	7 045,00	2,75 %	- 193,74	4,125 %	- 290,60
Prévoyance	7 045,00			1,5 %	- 105,67
TOTAL RETENUES			-1 705,38		- 3 322,60
NET IMPOSABLE			6 854,99		
NET A PAYER			6 625,45		

NET IMPOSABLE : 6 854,99

NET A PAYER : 6 625,45

CUMULS				
Brut	Cotisations	Net imposable	Hrs trav.	Part patronale
8 331,87	1 705,38	6 854,99	169,00	3322,60

Dans votre intérêt, conservez ce bulletin sans limite de durée.